



بنك الإسكان
BANQUE DE L'HABITAT

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N° C.A /D.P.F. 02/2015

TRAVAUX D'AMENAGEMENT
DU POINT DE VENTE BH RAS JEBEL

-LOTS SEPARES-

La **BANQUE DE L'HABITAT** se propose de lancer une Consultation Nationale pour la réalisation des travaux relatifs à l'aménagement du Point de Vente BH Ras Jebel – Bizerte. Ce marché est composé des deux lots séparés suivants:

- Lot n° 1 : Génie Civil et Electricité.
- Lot n° 2 : Fluides.

Cette Consultation s'adresse aux Entreprises tunisiennes agréées par le Ministère de l'Equipement, pour les spécialités et catégories suivantes :

N°	Lot	Condition de participation
1	Lot Génie Civil et Electricité	Agrément B0 – Catégorie 1 et plus ou Patente
2	Lot Fluides	Agrément B3 – Catégorie 2 et plus

Les représentants des Entreprises qui désirent participer à la présente Consultation, doivent se présenter à la **Direction du Patrimoine Foncier** de la Banque de l'Habitat: Bureau n° 1113 - 11^{ème} étage de l'Immeuble sis au 18, Avenue du Mohamed V, 1080 Tunis, munis de leur carte d'identité nationale et du cachet de l'entreprise représentée pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la production d'un reçu attestant le versement en espèce des sommes non récupérables, au compte courant Bancaire n° 14 207 207 3567000014 35 ouvert sur les livres de l'Agence Internationale de la BH sise à l'Espace de Tunis, 1073 Montplaisir, comme suit:

N°	LOT	COUT DU DOSSIER
1	Lot génie civil et électricité	40 DT en espèce
2	Lot fluides	20 DT en espèce

Les offres dont la validité exigée est de 90 jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, doivent être envoyées par voie postale et en recommandée ou par rapid-poste ou remises directement et contre récépissé au bureau d'ordre central (B.O.C) de la BH au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la Banque de l'Habitat – Bureau d'Ordre Central : 18, Avenue du Mohamed V, 1080 Tunis.

Elles doivent être présentées conformément à l'article N° 7 du cahier des Conditions de la Consultation de chaque lot, comme suit :

- Une enveloppe extérieure fermée ne comportant que la mention suivante :

« A NE PAS OUVRIR CONSULTATION N° C.A /D.P.F. 02/2015
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU POINT DE VENTE BH RAS JEBEL. »

LOT N°

Cette enveloppe extérieure doit renfermer obligatoirement et sous peine de nullité :

I/ Pour le lot Génie Civil et Electricité

Les pièces énumérées à l'alinéa 7.1 de l'article N° 7 du cahier des Conditions de la Consultation y compris la caution bancaire provisoire qui est fixée à Mille Cinq Cent dinars (1.500 d).

II/ Pour le lot Fluides

Les pièces énumérées à l'alinéa 7.1 de l'article N° 7 du cahier des Conditions de la Consultation y compris la caution bancaire provisoire qui est fixée à Quatre Cent dinars (400 d).

La date limite de réception des offres est fixée pour le **02/03/2015** jusqu'à 17 heures; date et heure limites fixées pour la réception des offres (le cachet du bureau d'ordre central de la Banque de l'Habitat fait exclusivement foi).

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'horaire prescrits sera rejetée.